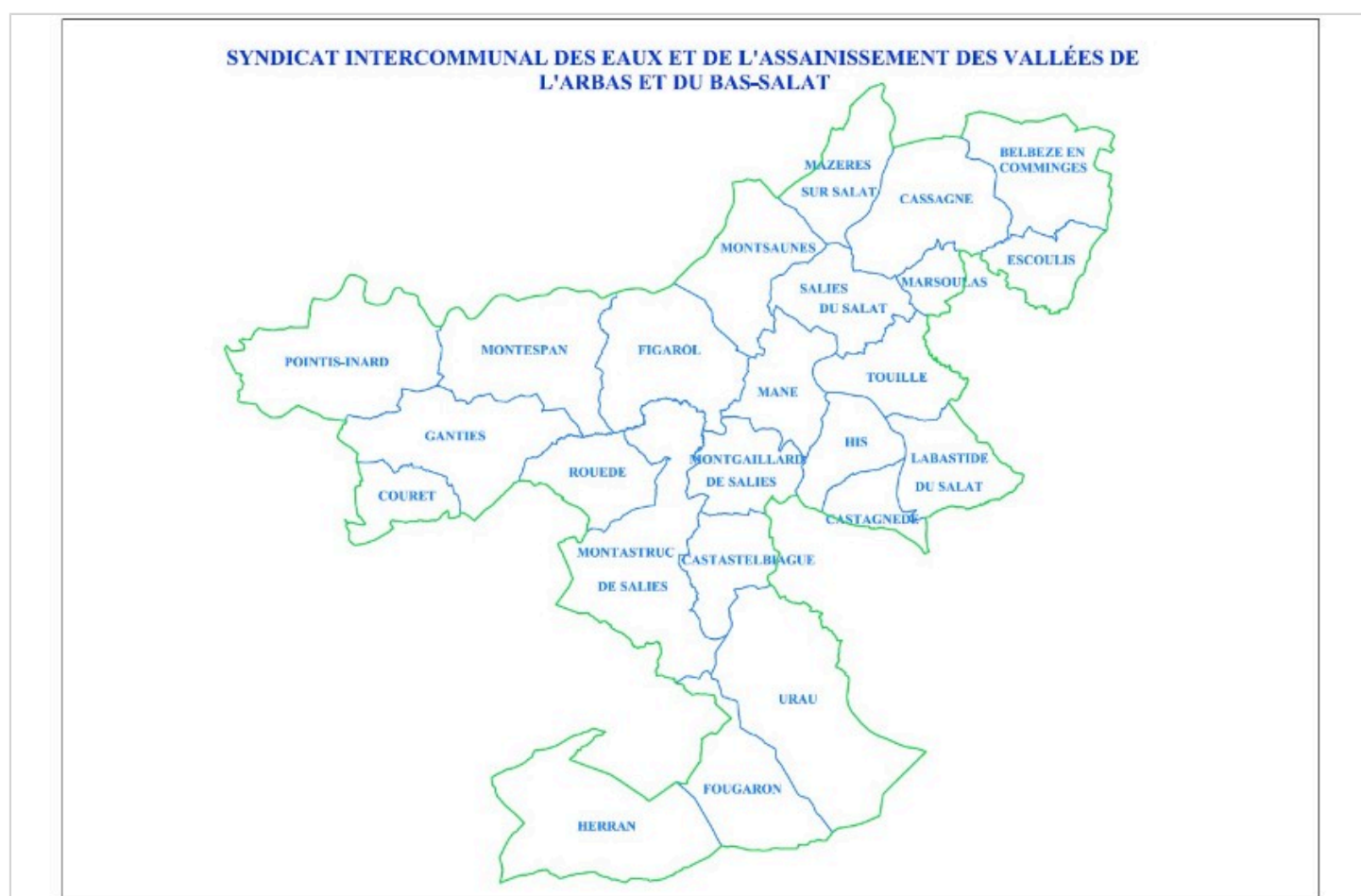


Territoire

LE TERRITOIRE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement des Vallées de l'Arbas et du Bas-Salat s'étend sur 24 communes et deux départements : la Haute-Garonne et l'Ariège. Les sources historiques du Syndicat se situent dans le massif de Paloumère où prend sa source la rivière l'Arbas.



Eau Potable :

Ce Syndicat est l'un des plus anciens réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable français. Il regroupe 24 communes, dont 23 communes de Haute-Garonne et 1 commune ariégeoise. Ces communes sont réparties sur trois intercommunalités différentes : La Communauté de Communes Cagire Garonne Salat (22 communes : Belbèze en Comminges, Cassagne, Castagnède, Castelbiague, Couret, Escoulis, Figarol, Fougaron, Ganties, Herran, His, Mane, Marsoulas, Mazères sur Salat, Montastruc de Salies, Montespain, Montgaillard

de Salies, Montsaunès, Rouède, Salies du Salat, Touille et Urau), La communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges (Pointis-Inard) et la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées (Labastide du Salat).

Le SIEAVABS alimente aussi des quartiers de communes limitrophes à Arbas, Chein-Dessus, Estadens, Miramont de Comminges et Soueich, Ainsi que les communes d'Ausseing et Saleich.

En 2024, il dessert près de 4 600 abonnés à l'eau potable représentant environ 7 000 habitants.

Assainissement :

20 des 24 communes du SIEAVABS ont adhéré au titre de la compétence assainissement.

Le service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) compte, en 2024, près de 4 000 abonnés représentant environ 6 000 habitants et le Service Public d'Assainissement Collectif ne compte que quelques abonnés sur la ZAE Géléa de Montsaunès.